



#716

CIDFOOT LN



EXTÉRIEUR

DÉFINITION

Peinture mate à base de copolymères acryliques en dispersion aqueuse.

DOMAINE D'APPLICATION

Traçage de limites d'aires de jeux sur herbe.

QUALITÉS DOMINANTES

Très blanc et lumineux.
Résiste à la pluie.
Bon pouvoir garnissant.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect

Mat

Brillant spéculaire sous 85°

7 à 8

Couleur

Blanc

Présentation

Peinture très gélifiée

Densité

1,47 ± 0,05

Viscosité à 25°C

1,8 à 2,2 poises Cone Plat

Extrait sec

En poids : 56 % ± 2 %

En volume : 43 % ± 2 %

Séchage (23°C – 55% HR)

30 minutes

Conditionnement

10 L – 12 L – 20 L

Stockage

1 an en emballage d'origine non ouvert.

Craint le gel.

Classification AFNOR

NF T 36005 - Famille I - Classe 7b2

Teneur en COV

Valeur limite UE pour ce produit

(catégorie A/i) : 140 g/L (2010).

Ce produit contient au maximum 25 g/L.

MISE EN ŒUVRE

Matériel d'application

L'emploi du Cidfoot LN est recommandé avec une traceuse équipée d'un pulvérisateur dont le volume utile est de l'ordre d'une dizaine de litres.

Dilution

Eau exclusivement.

Nettoyage du matériel à l'eau.

Modalités d'emploi

Prélever 3 litres de Cidfoot LN et 7 litres d'eau jusqu'à obtention d'un mélange homogène.

Au moyen d'un entonnoir à filtre, verser le mélange ainsi préparé dans la bonbonne de la traceuse. Reboucher et mettre en pression. Cette quantité est généralement suffisante pour le traçage d'un terrain avec la remise en pression.

Supports

Il est toujours préférable de pulvériser Cidfoot LN sur une herbe la plus sèche possible.

Hygiène et sécurité

Consulter la fiche de données de sécurité.

Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. **Édition 2023**